

1 bd de Lattre de Tassigny – 37000 TOURS
www.ctst.37.fr

TOURS, le 19 JUILLET 2017

CONVOCA TION

Le Comité Directeur du CTST vous prie d'assister à l'Assemblée Générale du Club, qui se tiendra à la Maison des Sports de Touraine le vendredi 08 septembre 2017 à 20h

Rue de l'Aviation à PARCAY-MESLAY 37210

ORDRE DU JOUR :

- **20h00** ouverture de l'Assemblée Générale,
- **Rapport moral** par le Président,
- **Compte rendu financier** par le Trésorier,
- **Vote du quitus** au trésorier,
- **Fixation du prix de la licence 2018-2019**, et des différents produits vendus au stand,
- **Bilan et résultats des sections ISSF, TSV et CASS** par leur responsable respectif,
- **Questions diverses.**
- **Nous vous rappelons que pour voter, il vous faudra être à jour de votre licence 2017-2018.**
- **Comptant sur votre présence, nous vous prions de recevoir nos meilleurs Sentiments sportifs.**

**Pour le Comité Directeur,
Le Président,**

J. P. BRISSET

.../...

Voir verso

P. S. Vous aurez la possibilité de vous acquitter de votre licence 2017-2018 avant l'assemblée générale au tarif de 130€ pour les adultes, 55€ pour les jeunes et pour les 2 èmes club à partir de 19h. Vous pouvez également vous acquitter de votre licence au stand le dimanche matin à partir du 01 aout (normalement).

Nous vous rappelons que le port de la licence signée par le médecin est obligatoire au stand comme le demande la FFT depuis de très nombreuses années.

Nous vous indiquons que d'après les dernières instructions de la FFT, la validation de nos licences 2016-2017 se termine le 30 septembre 2017.(c'est surtout important pour le transport des armes et bien entendu pour l'assurance).

TIRS CONTROLESATTENTION....

Nous sommes tenus d'effectuer 3 tirs contrôlés par an espacés d'au moins deux mois.

Aujourd'hui, beaucoup d'adhérents, bien que nous soyons dans le 7 ème mois de l'année, n'ont pas effectué un seul tir. Il est certain que si les carnets n'ont pas les trois tampons, la Fédération ne délivrera pas l'avis favorable (feuille verte) et la Préfecture ne renouvellera pas les détentions et refusera les acquisitions.

Des séances de tirs contrôlés vont être ajoutées le lundi après midi de 14h30 à 16h30.

Les 11 – 18 – 25 - SEPTEMBRE

02 – 09 – 16 – OCTOBRE

06 – 13 – 20 – NOVEMBRE

04 – 11 – 18 - DECEMBRE